

Numéro : 2020-057

Date : 2020-06-01

Propriétaire(s) : madame Anik Malette

Adresse : 6, avenue des Amiraux

Identification cadastrale : 5 508 196

Lot riverain : Oui

Tarification du permis ou certificat : \$

Paiement reçu :

Documents soumis

Plan projet d'implantation Professionnel ayant préparé le plan (Nom, Firme, Date)
Entrepreneur Général STRUXAR A1/A2/A3

Nature et description des travaux

Le projet consiste à l'installation d'un cabanon (Abri de joueurs) dimension de 6 x 20, d'une barrière coulissante avec des piliers ainsi que d'une patinoire d'une dimension de 40' x 80' éclairée aux 4 coins. Un vert de pratique pour le golf en tapis synthétique sur le lot 5 508 195. Il y aura une plantation d'arbre d'essence type conifère (cèdres italien) en cours avant près de la barrière (Voir copie de plan au dossier).

Le lot est cadastré mais pour y ajouter des bâtiments accessoires le terrain devra y être loti avec le lot 5 508196 afin de former qu'un seul lot en conformité avec l'article suivant:
Règle 2006-497

ARTICLE 4.1 (Conditions d'émission d'un permis de construction)

Aucun permis de construction ne sera accordé à moins que soient réunies les six (6) conditions suivantes :

- 1) Le terrain sur lequel doit être érigée la construction projetée, y compris ses dépendances, ne forme un ou plusieurs lots distincts sur les plans officiels du cadastre conforme, qui sont conformes au règlement de lotissement ou sont protégés par un droit acquis.

Mesures indiquées en mètres	Superficie au sol	H x L x P			Marge arrière	Marge avant	Marge lat. D	Marge lat. G	Marge LHE
		H	L	P					
Bâtiment principal	m ²	x	x						
Agrandissement projeté Ajout de chambre(s) :	m ²	x	x						
Garage (1)	m ²	x	x						
Garage (2)	m ²	x	x						
Bâtiment accessoire :	m ²	x	x						
Autre	m ²	x	x						

Revêtement :

Toiture :

Pente(s) de toit : /12

Fenestration :

Porte :

Autre :

Localisation des travaux :

Superficie du terrain : m²

Superficie boisée : m² %

Superficie de déboisement : m² %

Topographie des lieux : courbe au(x) mètre(s)

Terrain en pente, coupe schématique montrant le niveau naturel du sol :

Analyse

	Oui	Non	Sans objet
Conformité au zonage et aux usages	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des marges	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conformité des matériaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Objectifs généraux :

- Redonner au bâtiment existant des caractéristiques architecturales d'origine ou les préserver, et ce, pour l'ensemble des éléments qui le composent, qui sont visibles de l'extérieur et qui sont de nature à l'améliorer ou à protéger son insertion architecturale harmonieuse dans le milieu environnant. S. O.
- Préserver, améliorer ou assurer l'insertion dans le milieu environnant du bâtiment projeté ou existant, notamment par l'harmonisation de son implantation et de ses propres caractéristiques architecturales avec celles du milieu environnant. S. O.

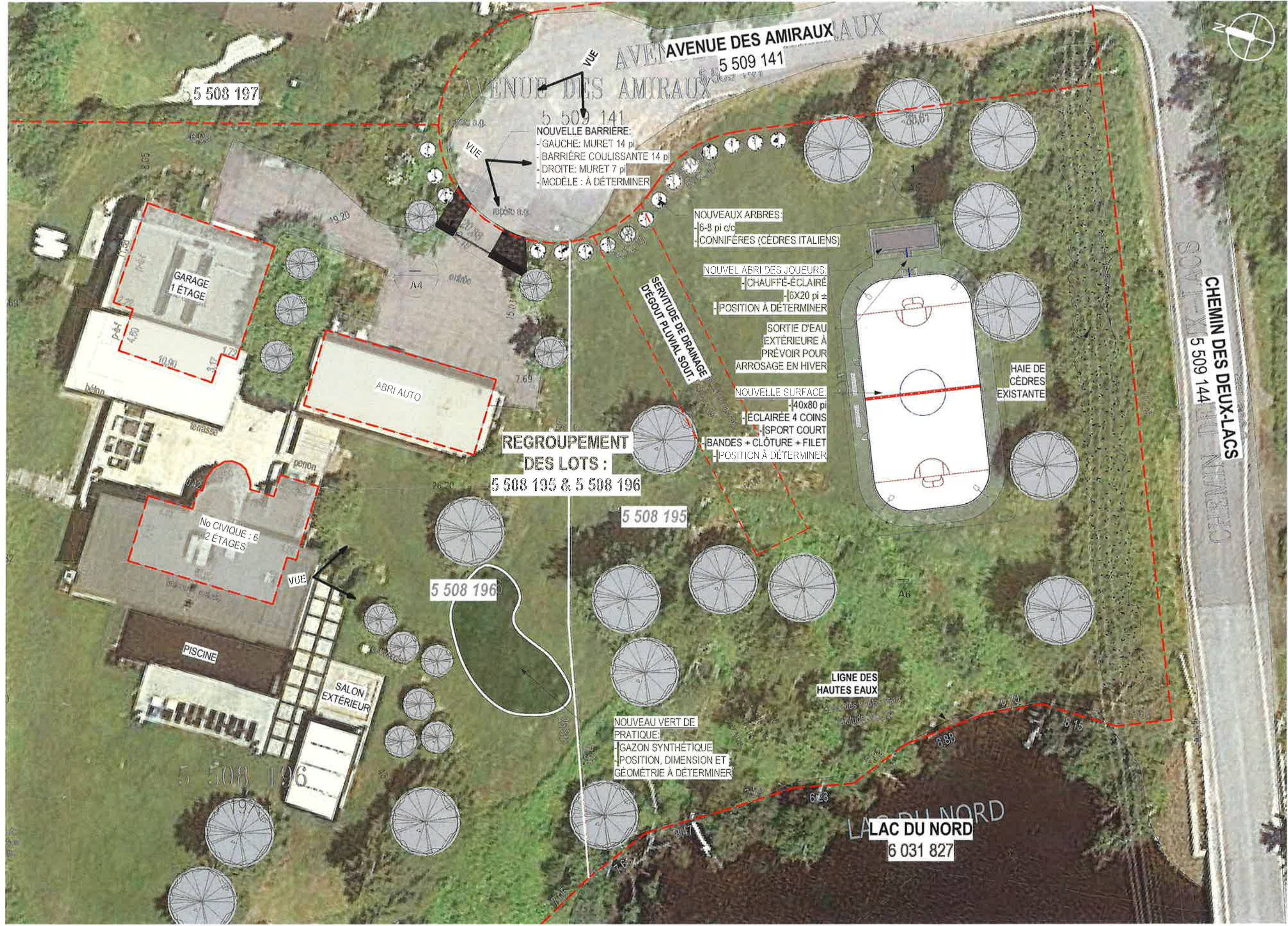
Critères généraux :

- l'atteinte des objectifs généraux énoncés; Oui
- la présence, la qualité, la précision et la clarté d'interprétation des documents soumis; Oui
- la qualité esthétique et l'intégration harmonieuse du projet dans le milieu environnant; Non
- la contribution du projet au maintien ou à l'amélioration du caractère esthétique et naturel du milieu; Non
- la sécurité des accès routiers, de la circulation véhiculaire et de l'accès aux espaces de stationnement, s'il y a lieu; S. O.
- la préservation des caractéristiques naturelles du site, s'il y a lieu; Non
- l'absence de création de nuisances visuelles ou sonores, s'il y a lieu; Non
- la protection des droits de vue; S. O.
- le drainage des eaux pluviales, dans les cas d'un réaménagement du terrain, l'aménagement paysager. S. O.

Recommandation et conditionsDate du CCU: 2020-06-12Date du Conseil: 2020-06-19

Signature :





5 509 141
NOUVELLE BARRIÈRE:
 - GAUCHE: MURET 14 pi
 - BARRIÈRE COULISSANTE 14 pi
 - DROITE: MURET 7 pi
 - MODÈLE : À DÉTERMINER

NOUVEAUX ARBRES:
 - 6-8 pi c/c
 - CONNIFÈRES (CÈDRES ITALIENS)

NOUVEL ABRI DES JOUEURS:
 - CHAUFFÉ-ÉCLAIRÉ
 - 6x20 pi ±
 - POSITION À DÉTERMINER

SORTIE D'EAU
 EXTÉRIURE À
 PRÉVOIR POUR
 ARROSAGE EN HIVER

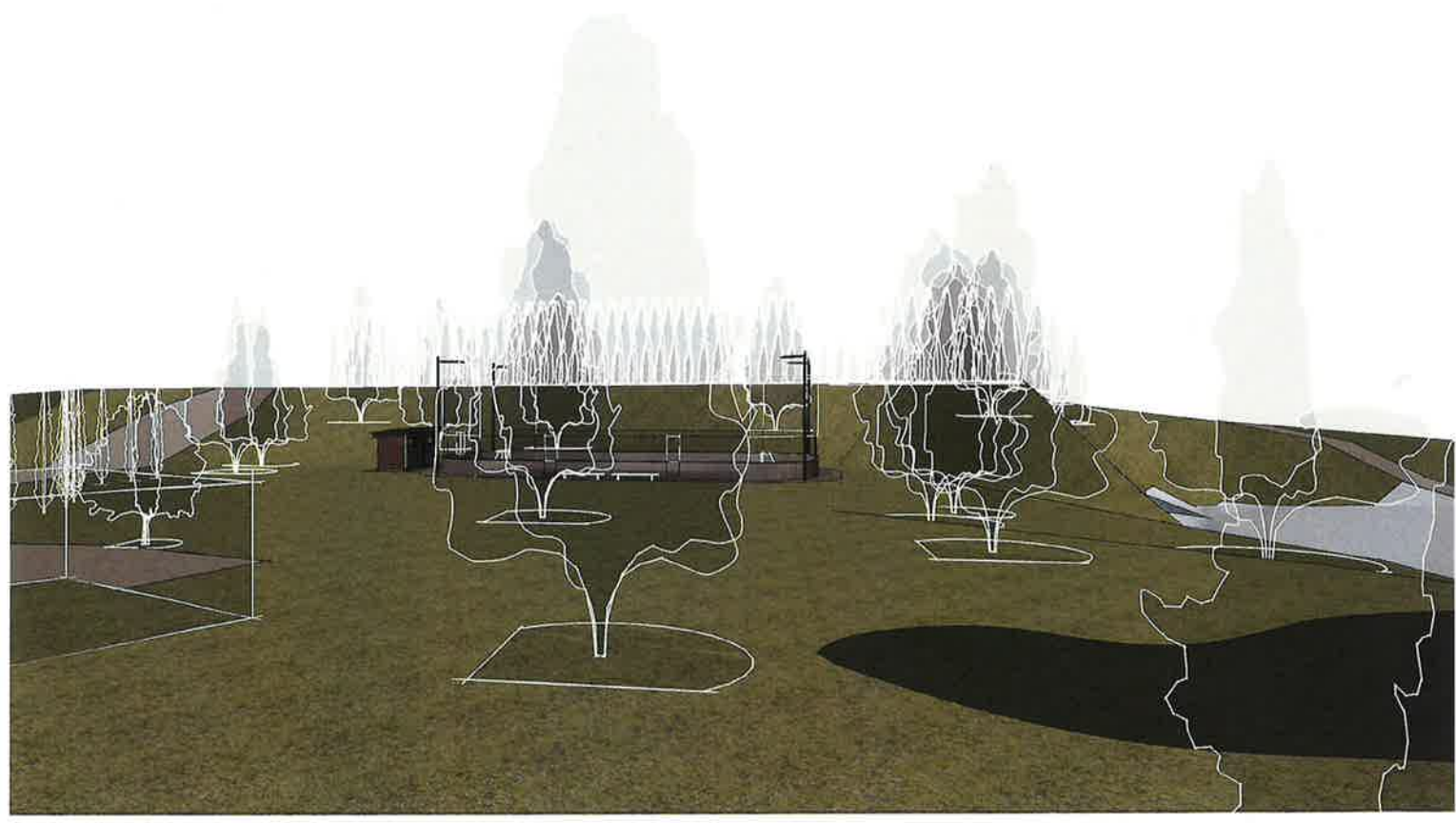
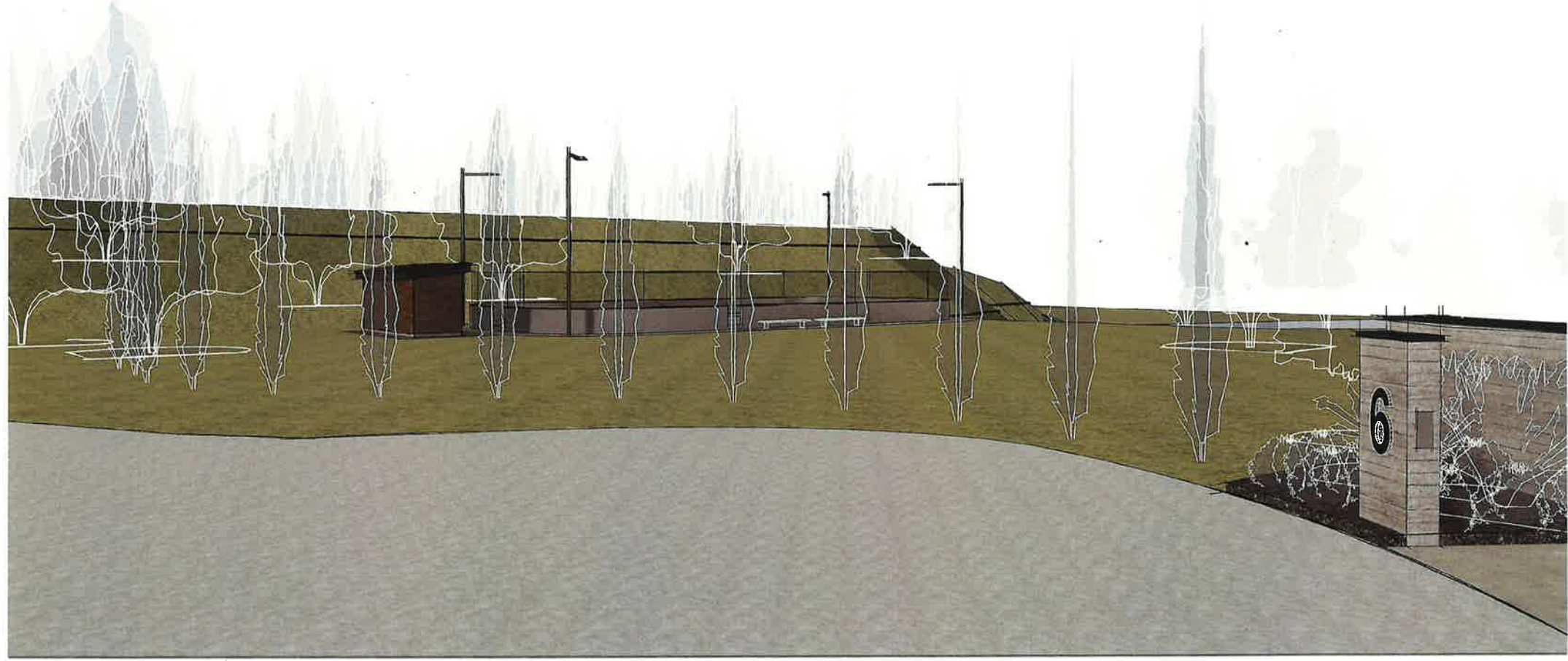
NOUVELLE SURFACE:
 - 40x80 pi
 - ÉCLAIRÉE 4 COINS
 - SPORT COURT
 - BANDES + CLÔTURE + FILET
 - POSITION À DÉTERMINER

**REGROUPEMENT
 DES LOTS :**
 5 508 195 & 5 508 196

**NOUVEAU VERT DE
 PRATIQUE:**
 - GAZON SYNTHÉTIQUE
 - POSITION, DIMENSION ET
 GÉOMÉTRIE À DÉTERMINER

**LIGNE DES
 HAUTES EAUX**

LAC DU NORD
 6 031 827



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
STRUXAR
gestion | conception | construction

Chalet - Aménagement
extérieur

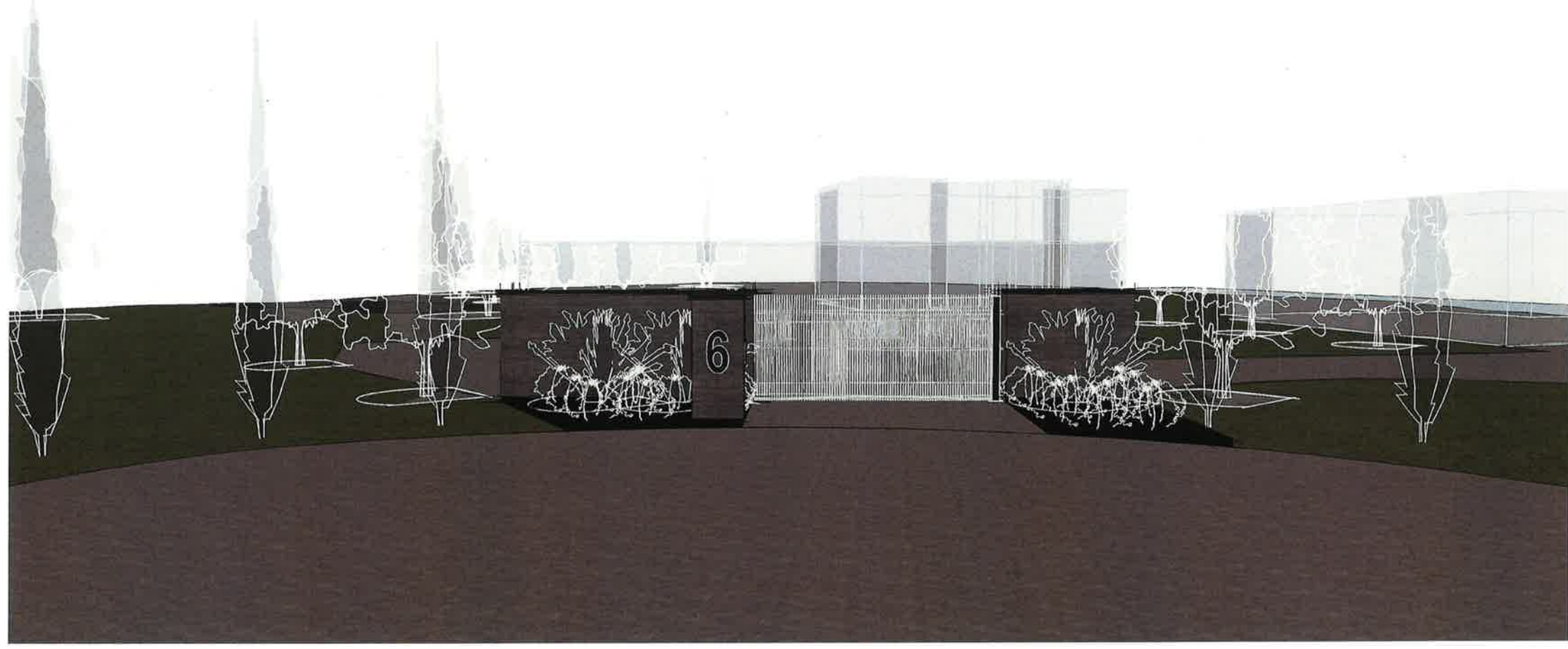
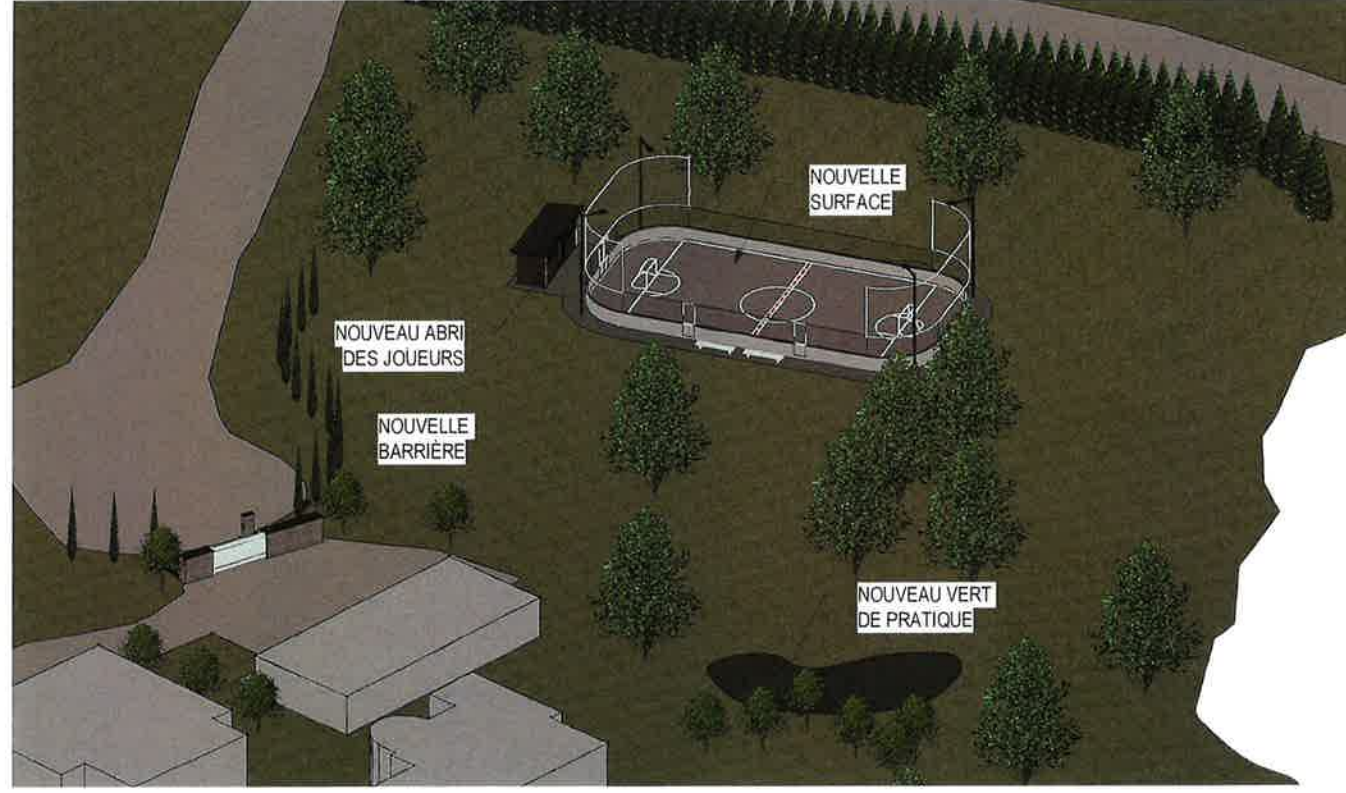
6, avenue des Amiraux, l'Estérel
Paul Roy

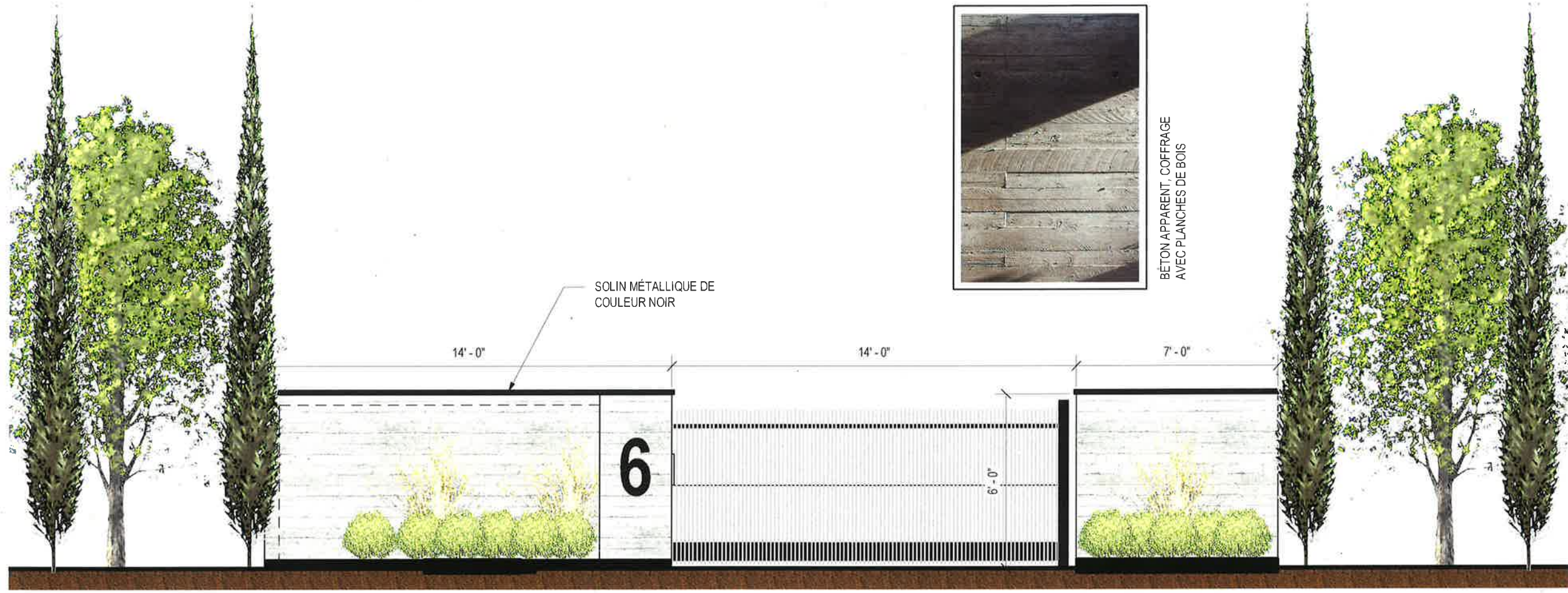
2020-06-03 DOCUMENT POUR CCU

PERSPECTIVE

S200402

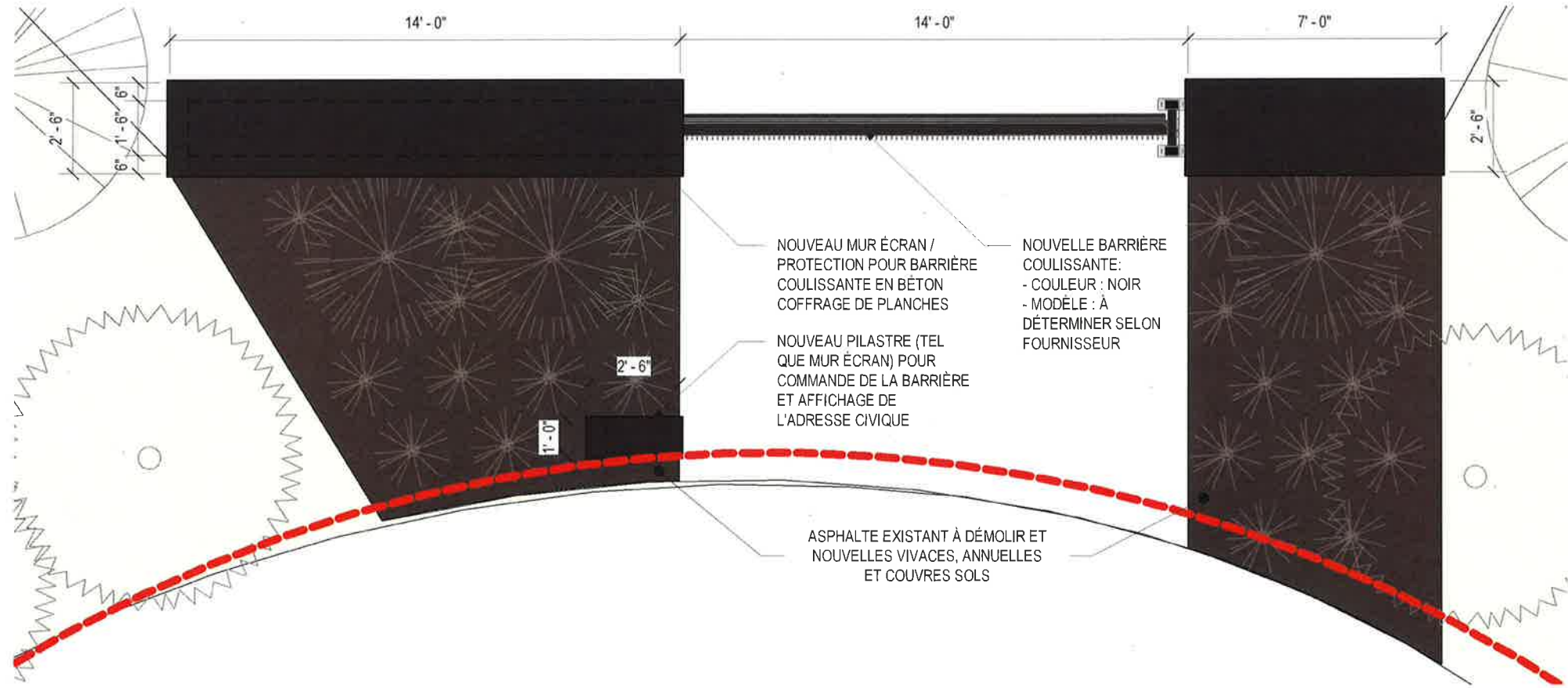
A2





BÉTON APPARENT, COFFRAGE AVEC PLANCHES DE BOIS

SOLIN MÉTALLIQUE DE COULEUR NOIR

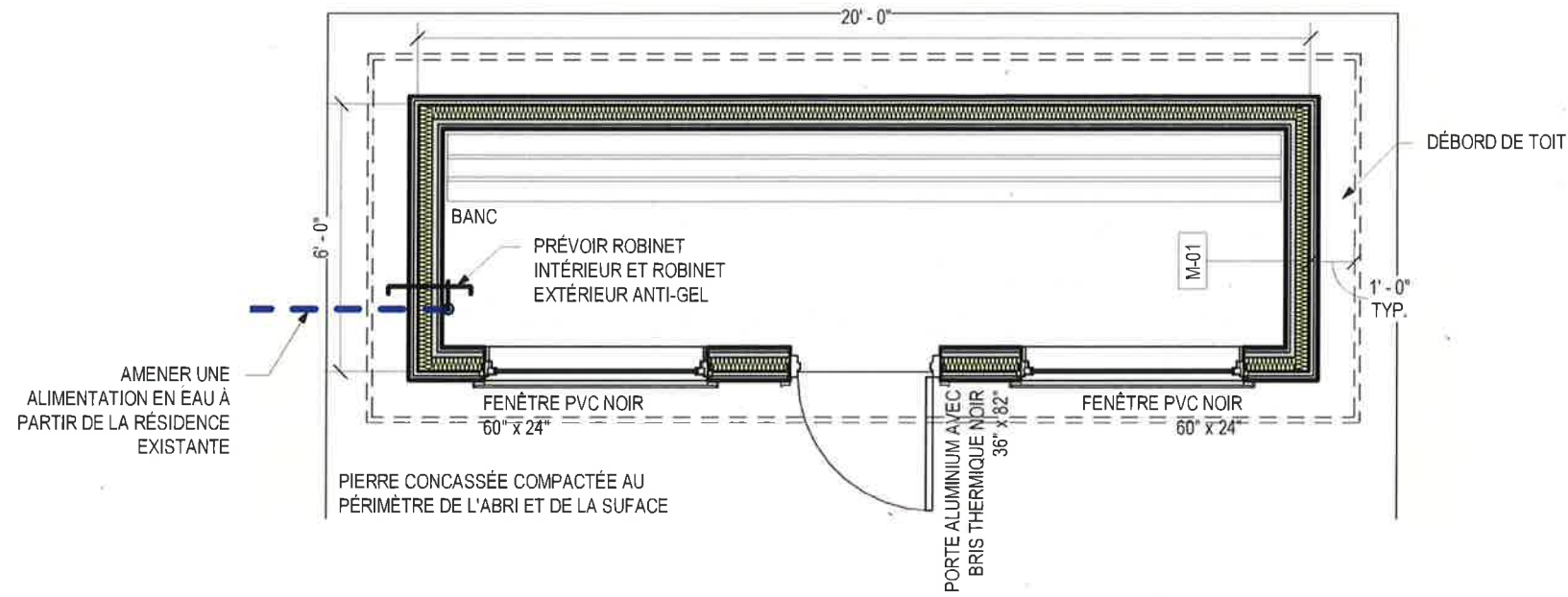


NOUVEAU MUR ÉCRAN / PROTECTION POUR BARRIÈRE COULISSANTE EN BÉTON COFFRAGE DE PLANCHES

NOUVELLE BARRIÈRE COULISSANTE:
- COULEUR : NOIR
- MODÈLE : À DÉTERMINER SELON FOURNISSEUR

NOUVEAU PILASTRE (TEL QUE MUR ÉCRAN) POUR COMMANDE DE LA BARRIÈRE ET AFFICHAGE DE L'ADRESSE CIVIQUE

ASPHALTE EXISTANT À DÉMOLIR ET NOUVELLES VIVACES, ANNUELLES ET COUVRES SOLS



MUR EXTÉRIEUR

- M-01**
- REVÊTEMENT BOIS DE MAIBEC PROFILÉ CONTEMPORAIN 6" (TEINTE NATURELLE - BRUN BAIE DE FUNDY 061 OU ÉQUIVALENT AU REVÊTEMENT EN BOIS DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EXISTANTE)
 - FOURRURES 1"x4" @ 16" c/c, VERT.
 - PANNEAUX COMFORTBOARD 1" (R-4)
 - COLOMBAGES 2"x4" @ 16" c/c (ÉPS No1/No2)
 - PANNEAUX DE LAINE DE FIBRE DE ROCHE 3-1/2" (R-14)
 - RETARDATEUR DE VAPEUR INTELLIGENT SCELLÉ
 - FOURRURES 1"x4" @ 16" c/c, HOR.
 - REVÊTEMENT INTÉRIEUR (VOIR CLIENT)

TOITURE

- T-01**
- TOITURE MÉTALLIQUE; MODÈLE PRESTIGE 16" DE VICWEST, COULEUR 56068 NOIR
 - MEMBRANE D'IMPERMÉABILISATION AUTOCOLLANTE AUTO CICATRISANTE
 - PANNEAU DE SUPPORT EN CONTREPLAQUÉ 5/8"
 - FOURRURES DE BOIS TRAITÉE 3"x2", POSÉES PERPENDICULAIREMENT AU SENS DE LA PENTE @ 24" c/c
 - FOURRURES DE BOIS TRAITÉE 3"x2", POSÉES DANS LE SENS DE LA PENTE @ 24" c/c
 - MEMBRANE D'IMPERMÉABILISATION PAPIER NOIR 15lbs
 - PANNEAU DE SUPPORT EN CONTREPLAQUÉ 5/8"
 - SOLIVES EN BOIS 2"x10" @ 12" c/c
 - ISOLANT FIBRE DE VERRE MIN. (R-30)

